

République Française
MAIRIE DE VALMONDOIS

COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 31 mai 2011

Date d'affichage : 31 mai 2011

Nombre de membre en exercice : 15

Présents : 8

Votants : 9

Absents : 6

L'an deux mil onze, le dix sept juin à vingt et une heure, légalement convoqués le 31 mai, se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno HUISMAN, Maire, les membres du Conseil municipal.

Etaient présents : Monsieur Bruno HUISMAN, Maire,
Mmes Anne SAGLIER, Evelyne ENEL, M. Michel SALZARD, maires-adjoints,
M. Pascal GASQUET, Mme Aude DURAND-MONDRAGON (conseillers délégués), Mme Sylvie FLORIS, M. Laurent de GAULLE, conseillers municipaux.

Absents ayant donné procuration :

M. Mohamed LACHGUER pouvoir donné à M. Bruno HUISMAN

Absents : MM. Bernard GILLET, Jean-Christophe BENEDICK, MM. Michel VIELLE, Charles DOREMUS, Mme Anne-Laure CORROYER-HENNARD

Absente excusée : Mme Noëlle LENOIR

A été élu secrétaire de séance : M. Michel SALZARD

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion. IL est approuvé et signé sans observation.

Objet : DESIGNATION DES DELEGUES ET DES SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS LE 25 SEPTEMBRE 2011

Vu le décret n° 2011-530 du 17 mai 2011 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2011-97 fixant le nombre des délégués des conseils municipaux et des suppléants à élire ainsi que le mode de scrutin applicable pour les communes du département du Val d'Oise en vue de l'élection des sénateurs le 25 septembre 2011,

a) composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du Conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit :

Mme Anne SAGLIER
Mme Sylvie FLORIS
M. Laurent de GAULLE
Mme Aude DURAND-MONDRAGON

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) élection des délégués

Les candidatures enregistrées :

M. Bruno HUISMAN, mme Anne SAGLIER, Mme Evelyne ENEL

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :	9
- nombre de bulletins blancs ou nuls :	1
- suffrages exprimés :	8
- majorité absolue :	5

Ont obtenu :

- M. Bruno HUISMAN	:	8 voix
- Mme Anne SAGLIER	:	8 voix
- Mme Evelyne ENEL	:	7 voix
- Mme Aude DURAND-MONDRAGON	:	1 voix

M. Bruno HUISMAN, Mmes Anne SAGLIER, Mme Evelyne ENEL ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élu en qualité de délégués pour les élections sénatoriales et ont déclaré accepter le mandat.

c) élection des suppléants

Les candidatures enregistrées :

MM. Michel SALZARD, Pascal GASQUET, Aude DURAND-MONDRAGON

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :	9
- nombre de bulletins blancs ou nuls :	1
- suffrages exprimés :	8
- majorité absolue :	5

Ont obtenu :

- M. Michel SALZARD	:	8 voix
- M. Pascal GASQUET	:	8 voix
- Mme Aude DURAND-MONDRAGON	:	8 voix

MM. Michel SALZARD, Pascal GASQUET, Mme Aude DURAND-MONDRAGON ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élu en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales et ont déclaré accepter le mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h55.